

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MAI 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 3
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 03/05/2016

Le 9 mai 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, en l'absence de Mr Bernard GRISON, Président, empêché, s'est réuni sous la présidence de Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jacky DUTRUC (pouvoir Noël CHEYNET), Bernard GRISON, Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Noël CHEYNET

OBJET : ACTION SOCIALE – PETITE ENFANCE – Projet de crèche multi-accueil à Montfray à Fareins

Mme Anny SANLAVILLE, Vice -Présidente chargée de l'Action sociale et du Logement, rappelle qu'un diagnostic petite enfance a été réalisé en 2015, montrant les besoins croissants du territoire en places de crèches. A la rentrée 2015, 237 enfants étaient sur liste d'attente dans les structures petite enfance existantes, soit une augmentation de 64 % par rapport à l'année précédente.

Il est également rappelé que suite à ce diagnostic, le Conseil communautaire du 26 octobre 2015 a retenu le site de Montfray à Fareins pour réaliser un multi-accueil et un RAM (Relais assistants maternels).

Le Bureau du 28 avril 2016 a permis d'affiner la définition du projet et de comparer plusieurs scénarios pour dimensionner le projet et prévoir le mode de gestion. Ces différents éléments sont présentés en séance.

Il est à présent nécessaire de lancer les études de maîtrise d'œuvre, qui permettront de chiffrer le montant des travaux et de présenter les demandes de subventions auprès des financeurs : Caisse d'allocations familiales (CAF), Conseil départemental de l'Ain et Etat (fond de soutien à l'investissement, DETR...). Le montant des subventions attribuées par la CAF est conditionné par la réalisation de cette étape.

Au préalable, le conseil doit définir le nombre de places de l'équipement dont dépend l'enveloppe financière de l'opération.

Il est précisé que le conseil communautaire sera consulté aux différentes phases du projet.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	36 places + RAM
Dépenses	
VRD	100 000
Travaux	1 331 200
Mobilier et équipement	159 744
Maîtrise d'oeuvre	159 744
Autres missions MOE	66 560
Imprévus	66 560
Total HT	1 883 808
Total TTC	2 260 570
Recettes	
CAF crèche	388 800
CAF RAM	194 688
CD01 crèche	90 000
CD01 RAM	5 000
FCTVA	370 824
Total Recettes	1 049 312
Autofinancement CCDSV	1 211 258

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 35 voix POUR et 1 voix CONTRE :

- ✓ **Approuve** le projet de réalisation d'un multi-accueil de 36 places comprenant un relais assistants maternels, sur le parc de Montfray à Fareins sur des terrains appartenant déjà à la CCDSV ;
- ✓ **Arrête** le montant de l'enveloppe financière du projet à 2 260 570 € TTC, étant précisé que ce montant devra être optimisé à l'occasion des études de maîtrise d'oeuvre ;
- ✓ **Adopte** le plan de financement prévisionnel global du projet incluant les aides de la CAF et du Conseil départemental de l'Ain pour le multi accueil et le RAM, et laissant un autofinancement prévisionnel de la CCDSV à hauteur de 1 211 250 € à ce stade.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 9 mai 2016

Le Président,
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160509-2016C41-AS
Affichage le :

- 7 JUIN 2016

- 7 JUIN 2016

